



C' moi le chef vous présente...



La synchronisation bancaire permet à LIMPEED de récupérer automatiquement vos opérations (recettes et dépenses), afin de les catégoriser selon leur nature et ainsi tenir votre comptabilité.

À savoir : Il est impératif que la synchronisation bancaire reste active.

Dans le cas contraire, vous recevrez une notification de LIMPEED, et un rappel par e-mail pourra vous être envoyé par Emargence afin de réactiver la connexion.

Voici la démarche à suivre pour activer cette fonctionnalité :

1. Connectez-vous à votre espace LIMPEED

Une fois connecté à votre espace LIMPEED, cliquez sur COMPTES BANCAIRES dans le menu à gauche du tableau de bord pour accéder au module de connexion bancaire.



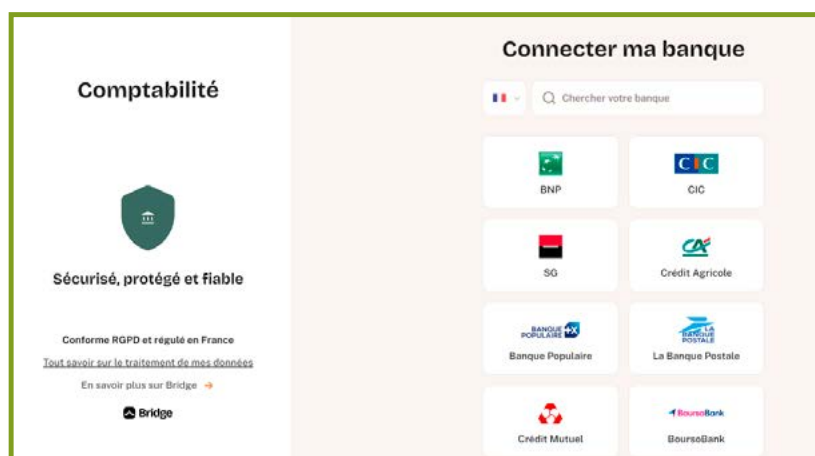
2. Cliquez sur « Ajouter votre première connexion »

Ce bouton vous permettra de lancer la procédure de synchronisation.



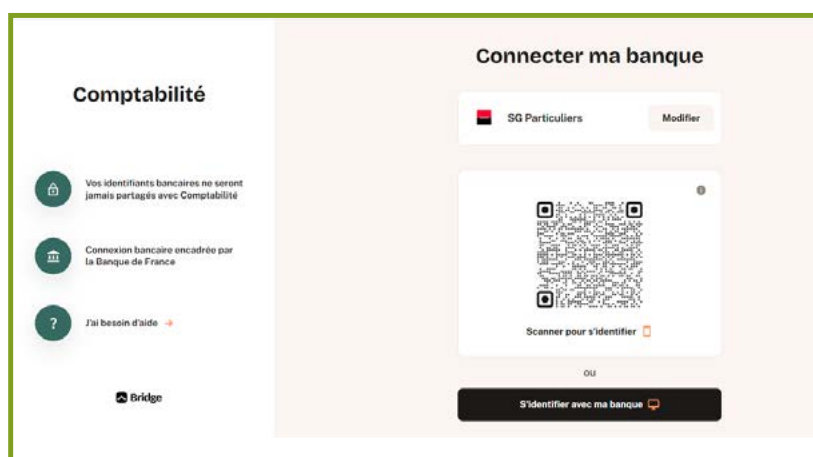
3. Choisissez votre banque

Une fenêtre s'ouvrira : vous pouvez soit sélectionner votre banque dans la liste proposée, soit taper son nom directement dans la barre de recherche.



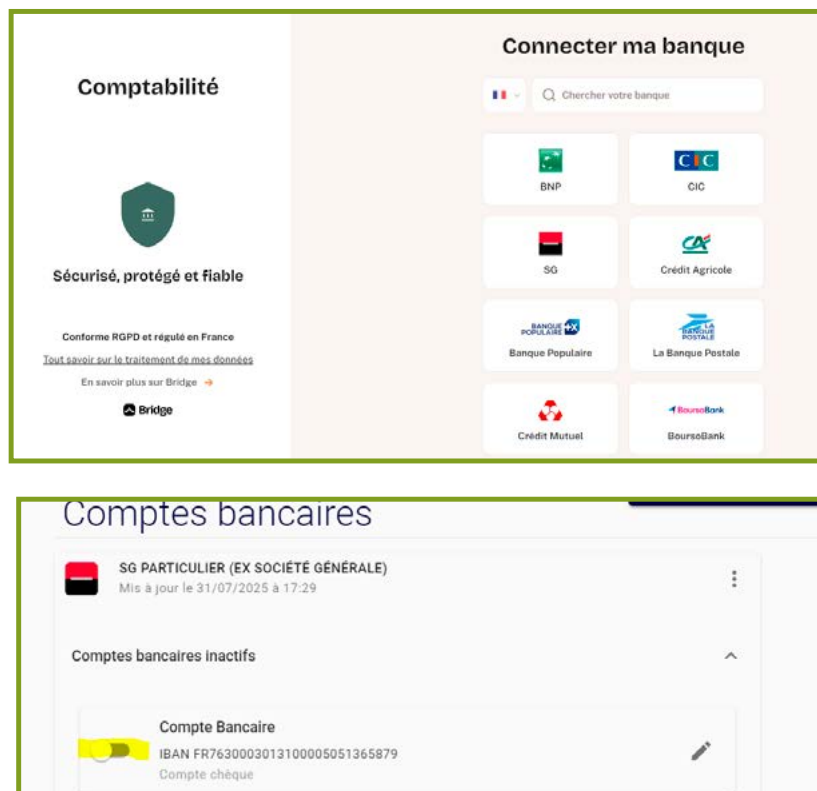
4. Renseignez vos identifiants bancaires

Entrez les identifiants que vous utilisez habituellement pour vous connecter à votre espace en ligne de la banque sélectionnée. Vous avez le choix entre scanner un QR code pour vous identifier plus facilement ou renseigner manuellement vos informations. Cette étape est entièrement sécurisée.



5. Synchronisation terminée !

Une fois la connexion établie, vos opérations remonteront automatiquement dans le module COMPTABILITÉ > TRANSACTIONS BANCAIRES. Veillez à activer uniquement votre compte bancaire professionnel, ainsi que, le cas échéant, la carte bancaire à débit différé associée.



P.S. : Si vous devez ajouter un compte bancaire professionnel à synchroniser, cliquez sur le « + » en bas à gauche de la page dans le module COMPTES BANCAIRES, puis sur l'icône « AJOUTER UNE CONNEXION BANCAIRE » pour suivre le même process décrit ci-dessus.